# adhésion en qualité de technologue orthopédique en aides à la mobilité à la Convention entre les organismes assureurs bruxellois dans le domaine des soins de santé et de l'aide aux personnes et les technologues orthopédiques en aides à la mobilité pour les prestations relative aux aides à la mobilité.

## I. Vos données

Vos nom et prénom :

Votre numéro INAMI :

Votre adresse e-mail (Adresse email à laquelle nous pouvons vous contacter):

Adresse de votre activité principale (Adresse à laquelle vous exercez votre activité principale en qualité de technologue orthopédique en aide à la mobilité et, le cas échéant, le nom du demeurant ou de l’établissement situé à cette adresse) :

Rue, n°, bte :

Code postal, localité :

Nom du demeurant ou de l'établissement :

## II. Votre déclaration

En signant ce formulaire, je déclare que les informations reprises ci-avant sont correctes et que j’adhère à la Convention entre les organismes assureurs bruxellois dans le domaine des soins de santé et de l'aide aux personnes et les technologues orthopédiques en aides à la mobilité pour les prestations relative aux aides à la mobilité[[1]](#footnote-1). Comme je travaille dans une entreprise et que je ne suis pas chef d’entreprise, j’ai pour cela l’autorisation de mon chef d’entreprise[[2]](#footnote-2).

Date:

Signature:

## III. Comment nous transmettre le formulaire ?

De préférence par email (document numérisé) : handicap@iriscare.brussels.

Ou par courrier postal :

**Iriscare**

Services Personnes handicapées

Rue Belliard, 71 bte 2

1040 Bruxelles

1. Le texte intégral de la convention, ainsi que d’autres informations sur l’exercice de votre profession se trouvent sur notre site [↑](#footnote-ref-1)
2. Vous ne devez pas annexer la preuve de l’autorisation de votre chef d’entreprise. [↑](#footnote-ref-2)